

Quel est l'historique du projet éolien et de concertation locale ?

¹ Nancy Sud Lorraine. (n.d.). Annexe 12 - SCoT SUD 54 - 02 - Doo 1.

<https://www.nancysudlorraine.fr/UserFiles/File/scot/revision/approbation/annexe-12-scotsud54-02-doo-1.pdf>

L'État et les collectivités territoriales, conjointement, mettent en place les dispositifs nécessaires pour atteindre l'autonomie énergétique et la décarbonation via les énergies renouvelables d'ici à 2050.

Akuo, producteur d'énergie renouvelable indépendant, souhaite participer à cette transition notamment à travers le projet éolien de la Seille situé sur les communes de Lesménils et Morville-sur-Seille en créant un projet qui s'intègre dans le développement durable du territoire sud lorrain. Les objectifs du schéma de cohérence territorial SUD 541 visent à ce que **50 % des consommations soient couvertes par les énergies renouvelables** en 2050, contre 11 % en 2023.

Le projet de La Seille pourrait participer à cet effort en couvrant selon une première évaluation **l'équivalent de la consommation électrique de 4 600 habitants par éolienne** de 4,2 MW.

Les conseils communaux de Lesménils et Morville-sur-Seille ont approuvé par délibération en 2023, après **de nombreux échanges et engagements**, l'étude du projet actuel porté par Akuo.